CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E95532** **VALABLE JUSQU'AU** **04/07/2027**

ÉDITÉ LE 19/06/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 20/02/1985

Raison sociale : GUIBERT RAYNALD

Forme juridique : EIRL
DEPUIS LE 26/05/2025

Capital : 0

39 AVENUE DE LA FERTE
77160 PROVINS

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC MELUN

Siret : 331 886 267 00037

Code NACE : 4391A

Numéro caisse de congés payés : 2101304

Assurance Responsabilité Travaux :
GENERALI IARD AN 285 044

Assurance Responsabilité Civile :
GENERALI IARD AN 285 044

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2026

Téléphone : 01 60 58 84 20 **Fax :**

Portable : 06 16 84 15 74

Responsabilité légale :
GUIBERT RAYNALD CHEF D'ENTREPRISE

Site Internet :

E-mail : guibert.raynald@orange.fr

Effectif moyen : 7 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 576 614 **Tranche de classification :** CA3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2301	Fourniture et pose de charpente traditionnelle, en bois lamellé collé et structure en bois (Technicité courante)	7	20/06/2023
3141	Eléments accessoires de couverture	7	20/06/2023
3142	Revêtements de balcons et accessoires en plomb		20/06/2023
3152	Couverture en métaux sauf plomb (Technicité confirmée)		20/06/2023
	Nombre total de qualifications : 4		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

19/06/2026 13:46

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.